
**Avenant 43 BAD :
Où sont les financements annoncés pour les centres de
santé infirmiers (CSI) et polyvalents (CSP) ?**

Le 28 octobre 2021, l'Adom a publié un communiqué de presse intitulé « Où sont les financements annoncés pour les centres de santé infirmiers (CSI) et polyvalents (CSP) ? ». Ce document expose les préoccupations des professionnels de santé infirmiers et polyvalents face à la situation financière de leur établissement. Il rappelle que les centres de santé infirmiers et polyvalents sont des établissements de soins de suite et de réhabilitation, qui ont pour mission de prendre en charge les patients atteints de maladies chroniques, de longue durée, et de leur offrir une prise en charge globale et personnalisée. Cependant, ces établissements sont confrontés à une situation financière précaire, due à la baisse des tarifs de soins et à la réduction des effectifs. Le communiqué appelle à une prise en compte urgente de ces problèmes par les pouvoirs publics.

Avenant 43 BAD : Où sont les financements annoncés pour les centres de santé infirmiers (CSI) et polyvalents (CSP) ?

28 octobre 2021

Aujourd'hui, les centres de santé infirmiers (CSI) et polyvalents (CSP) font face à une situation paradoxale en lien avec l'avenant 43 de la convention collective de l'aide, des...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL: <https://adomicile45.org/actu-adedom/avenant-43-bad-ou-sont-les-financements-annonces-pour-les-centres-de-sante-infirmiers>

Liens

[1] <https://adomicile45.org/actu-adedom/avenant-43-bad-ou-sont-les-financements-annonces-pour-les-centres-de-sante-infirmiers>